

radiofrance



À L'ÉCOLE DES ONDES

**PARTENARIAT
RADIO FRANCE
ÉDUCATION NATIONALE**

DOSSIER DE CANDIDATURE 2022-2023

À renvoyer avant le 27 juin 2022

**Un projet d'éducation artistique et culturelle de Radio France
mené avec les académies de Paris, Créteil et Versailles**

1 – L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS A RADIO FRANCE

Radio France déploie un projet ambitieux en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et de l'éducation aux médias (EMI), qui place l'élève au cœur de propositions pédagogiques articulées autour de la musique et de la radio. Elles se déclinent en trois axes :

- **J'écoute**

Les quatre formations musicales ont à cœur de sensibiliser et d'ouvrir les jeunes à la musique classique à travers les répétitions générales et des formes de concerts adaptées. Ces propositions sont complétées par celles qu'offrent les antennes, avec les émissions en direct par exemple. Les deux univers d'écoute se rencontrent à travers des ateliers comme celui des *Ondes symphoniques*.

- **Je crée**

Pratique instrumentale ou chorale, réalisation d'un journal d'information... L'élève peut, en complément de l'écoute, être producteur. Avec l'émission franceinfo junior ou Mouv'Inside par exemple, il devient acteur de ses apprentissages.

- **Je comprends**

Pour décrypter la musique et ses coulisses, l'élève peut participer à des ateliers-concerts pédagogiques, ainsi qu'à des visites guidées et assister à la répétition générale d'un concert.

Pour mieux comprendre l'actualité, la fabrication de l'information et savoir la décrypter, l'élève peut participer à un atelier comme « franceinfo Le vrai du faux ».

Ces actions sont menées en étroite collaboration avec les académies de Paris, Créteil et Versailles dans le cadre de la convention autour de l'éducation artistique et culturelle signée en octobre 2014 entre Radio France, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et le ministère de la Culture.

2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME A L'ÉCOLE DES ONDES

Le programme inter académique **A l'école des ondes** a été mis en place en septembre 2015. Il propose sur une année scolaire un **parcours de découverte de Radio France alliant musique et radio**, à travers une série de visites, de rencontres avec des professionnels, d'ateliers, d'émissions et de concerts dans lequel s'inscrit **un projet innovant et singulier**.

Ce parcours a pour finalité la **mise en œuvre d'un projet pédagogique**, prenant la forme d'un **objet radiophonique** à définir selon le **thème retenu**. Cela peut consister en la réalisation et l'enregistrement de chroniques, d'un reportage, d'une émission ou d'une fiction radiophonique.

Lors d'une journée de lancement du parcours organisée à Radio France, **des déroulés et contenus prévisionnels seront présentés** avec les enseignants engagés ; ils tiendront compte du projet pédagogique de chaque établissement scolaire.

Ce programme comporte **une dimension d'éducation artistique et culturelle forte et permet de développer les compétences de l'ÉMI** : utiliser les médias et l'information de manière autonome, exploiter l'information de manière raisonnée, utiliser les médias de manière responsable et produire, communiquer et partager des informations, être sensibilisé à l'écriture journalistique, quel qu'en soit le contenu, et aux différents formats – chroniques, interviews, reportages, etc.

Le dispositif consiste à développer **une démarche motivante en partenariat avec Radio France, la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle), et le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information)** permettant une approche artistique, culturelle, citoyenne et formatrice constitutive des apprentissages de l'élève. Il s'agit de donner les clés permettant de construire une architecture cohérente des contenus choisis et décidés dans le cadre d'un projet d'établissement.

Dans cette optique, les enseignants participant au programme « À l'école des ondes » sont automatiquement inscrits à **une formation d'une durée de trois jours non consécutifs** et bénéficient d'une inscription prioritaire au stage « Les voies de la radio » organisé en partenariat avec Radio France.

3 – CHOIX DES CLASSES

Pour l'année 2022-2023, les parcours « A l'école des ondes » s'adressent à **dix classes, de collège ou lycée, réparties sur les trois académies.**

Les critères suivants contribueront au choix des classes, en accord avec les académies :

- Établissements situés sur des territoires éloignés, en zone rurale
- REP
- Lycées professionnels

Les établissements engagés doivent être équipés de matériels webradio **ou** s'être inscrits dans la démarche d'en faire l'acquisition.

L'équipe enseignante souhaitant qu'une de ses classes participe au programme devra **accompagner sa candidature d'une lettre de motivation.**

4 - OBJECTIFS DU PROGRAMME

- **découverte de la musique** : par la venue à une répétition, une générale ou un concert, des rencontres avec des professionnels des formations musicales (orchestres et chœur) ou travaillant pour celles-ci, en prenant en compte la diversité des métiers (musiciens, régisseurs de parc instrumental, régisseurs d'orchestres, bibliothécaire d'orchestre...). Une découverte que la mise en relation avec des producteurs ou des programmateurs musicaux pourra enrichir le cas échéant.

- **découverte du média radio** : après avoir participé à des ateliers et rencontré les professionnels qui concourent à la production d'émissions pour les différentes antennes de Radio France, les élèves réaliseront un objet radiophonique (reportage, chronique, émission...). Les classes seront ainsi initiées à l'écriture radiophonique, à la lecture audio, la prise de son ou encore au montage. Les productions pourront être diffusées sur le site de la radio académique, Radio' Ed, et sur celui de la Maison de la radio et de la musique.

Ces parcours associent ainsi l'éducation artistique et culturelle et l'éducation aux médias.

5 - ORGANISATION

Plusieurs rendez-vous seront organisés pour les classes, à la Maison de la radio et de la musique ainsi qu'au sein de l'établissement scolaire.

Parcours élève

La mise en place du parcours thématique fera l'objet d'échanges entre l'équipe pédagogique, Radio France, la DAAC et le CLEMI avec **la proposition de trame** suivante pour chaque parcours thématique :

- **Trois rencontres** avec des professionnels de la Radio, sur le site de Radio France ou dans l'établissement. Ces ateliers seront prolongés et poursuivis par les enseignants pendant leurs cours, entre chaque rencontre.
- Un **atelier** (bruitage ou fiction radiophonique) et une **visite** de la Maison de la Radio et de la Musique – Premier trimestre
- Un **concert**, une **répétition** ou une **générale**
- Une journée de **restitution** à la Maison de la radio, courant mai

Accompagnement des équipes pédagogiques :

- Les enseignants veilleront à **échanger avec les professionnels en dehors des rencontres en présentiel** et à nourrir des liens entre les différents acteurs du projet : élèves, enseignants, professionnels, instances académiques, partenaire culturel...
- Un **padlet** académique de ressources communes sera mis à disposition des équipes pédagogiques, alimentés par les différents acteurs impliqués (Radio France, DAAC, CLEMI, enseignants...)
- **Un temps de formation et de sensibilisation** est organisé pour les enseignants au début du programme : il s'agit d'une journée au cours de laquelle les projets des 3 académies sont présentés, des ateliers et des ressources sont proposés.
- **Deux jours de formation** en partenariat avec Radio France, la DAAC et le CLEMI (premier et deuxième trimestre) : accompagnement dans la mise en œuvre du projet, présentation des ressources académiques, atelier de pratiques (montage, sensibilisation aux droits images et sons...)

L'inscription à ces 3 jours de formation pour les équipes pédagogiques engagées est automatique dès lors que le dossier de candidature est retenu.

Les équipes enseignantes sont invitées à **recenser leur projet dans l'application ADAGE** afin de valoriser le projet dans le parcours de l'élève et l'inscrire dans le projet d'établissement ; les actions pass culture pourront, le cas échéant, y être ainsi rattachées.

6 – FINANCEMENT

Une **participation financière de la DAAC** est prévue pour les établissements retenus mais **chaque établissement aura à sa charge les déplacements des élèves** et sera susceptible de participer financièrement aux activités prévues dans le parcours. Le pass culture peut être utilisé pour tous les élèves à partir de la 4^e pour financer la billetterie et/ou des ateliers.

7 – CHOIX D'UNE DOMINANTE DU PARCOURS

L'équipe pédagogique **doit formuler deux choix**, par ordre de préférence, de **parcours** parmi ces propositions (à préciser dans la fiche de candidature ci-après) :

- **écriture radiophonique et musique**
- **fiction radiophonique**
- **adaptation radiophonique d'un texte littéraire**
- **écriture radiophonique et fabrication de l'information.**

Toutefois, les contenus des parcours des dix établissements des trois académies devant être équilibrés au regard des moyens humains mis à disposition par Radio France, il est possible que l'ordre de préférence des dominantes souhaitées soit amené à évoluer, en accord avec l'équipe pédagogique, une fois le choix des établissements opéré.

Chaque projet implique la nécessité de travailler en interdisciplinarité et suivant une pédagogie de projet, élaborée par les enseignants en appui du parcours.

8 – ENGAGEMENTS REQUIS

- La sélection des classes passe, entre autres, par la rédaction d'une **lettre de motivation**. Celle-ci précisera notamment **en quoi la participation au programme s'inscrit dans le projet de l'établissement**, ainsi que les **actions concrètes** envisagées susceptibles de fédérer les élèves des autres classes pour faire **rayonner** le parcours dans l'ensemble du collège ou du lycée.

Il est important de mentionner, le cas échéant, l'existence de classe-média, de webradio, de matériel audio et de formation préexistante via le CLEMI ou la DAAC ou d'une démarche pour équiper l'établissement.

- Chaque parcours nécessite l'implication d'une **équipe pédagogique** soudée d'au moins trois enseignants de disciplines différentes. Il est essentiel que les séances dédiées au projet trouvent leur place dans l'emploi du temps, qu'il s'agisse de celles avec le professionnel Radio France ou de celles que les professeurs devront consacrer entre les séances afin que le travail avance de façon satisfaisante pour tous.

- En collaboration étroite avec Radio France, le projet est élaboré avec chaque équipe pédagogique et les élèves de la classe. Radio France fixe des objectifs de formation permettant de mettre en jeu diverses compétences à partir des activités proposées dans le parcours et de ressources identifiées.

- L'établissement concerné s'engage à autoriser **trois voire quatre sorties** à la Maison de la Radio et de la Musique au cours de l'année scolaire.

- Le parcours se clôturera en **mai** par un temps de partage et de restitution des travaux à la Maison de la radio, avec toutes les classes participant au programme. Le **projet finalisé devra être envoyé en amont** de ce temps de restitution à Radio France.

- Ce projet doit être **validé par le Conseil d'Administration** de l'établissement. La validation ou la date de présentation sera fournie à Radio France

- L'établissement s'engage à fournir avant fin 2022 à Radio France **les formulaires de demande** d'autorisation de droit à l'image signés par les parents.

9 – CONTACTS

A la DAAC pour retourner une copie du dossier

- **Paris: Annie Massini** - Conseillère musique
annie.massini@ac-paris.fr
Délégation Académique aux Arts et à la Culture
Rectorat de Paris - 44, rue Alphonse Penaud - 75020 PARIS
annie.massini@ac-paris.fr
- **Créteil: Yves Guinchat** - Conseiller musique
yves.guinchat@ac-creteil.fr
Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
Rectorat de Créteil - 4, rue Georges Enesco - 94010 Créteil Cedex
yves.guinchat@ac-creteil.fr
- **Versailles: Céline Benech** - Conseillère musique
celine.benech@ac-versailles.fr
Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
Rectorat de Versailles - 3, bd de Lesseps 78017 Versailles Cedex
celine.benech@ac-versailles.fr

A Radio France pour la mise en œuvre du projet

- **Marina Sichantho**, déléguée à l'éducation et au développement culturel
marina.sichantho@radiofrance.com
116 avenue du Président Kennedy – 75116 Paris
Tél. : 01 56 40 17 39
- **Floriane Gauffre**, responsable de l'action éducative
floriane.gauffre@radiofrance.com
116 avenue du Président Kennedy – 75116 Paris
Tél. : 01 56 40 35 63
- **Myriam Zanutto**, professeure relais de l'académie de Paris
myriam.zanutto@radiofrance.com
- **Rihanata Quenum Sanfo**, professeure relais de l'académie de Créteil
Rihanata.quenum-sanfo@radiofrance.com
- **Thierry Mongas**, professeur relais de l'académie de Versailles
thierry.mongas@radiofrance.com

FICHE DE CANDIDATURE ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

À renvoyer par mail, accompagnée d'une lettre de motivation, avant le lundi 27 juin dernier délai à :

marina.sichantho@radiofrance.com ; floriane.gauffre@radiofrance.com, celine.benech@ac-versailles.fr, thierry.mongas@radiofrance.com, Frank.Fonsa@ac-versailles.fr

ETABLISSEMENT :

ACADEMIE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

EMAIL :

CHEF D'ETABLISSEMENT (titre, nom, courriel) :

ENSEIGNANT COORDINATEUR (nom, prénom, discipline):

ADRESSE :

TELEPHONE PERSONNEL :

EMAIL :

CLASSE PREVUE :

EFFECTIF:

ENSEIGNANTS COMPOSANT L'EQUIPE PEDAGOGIQUE (nom, prénom, discipline, coordonnées téléphoniques et courriel académique) :

CHOIX n°1 de dominante de parcours :

CHOIX n°2 de dominante de parcours :

(voir paragraphe 7)

Date :

Signature du chef d'établissement et cachet